

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 16 novembre 2021 à 20h00, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Shawn Campbell, les membres du conseil suivants : Louis-Philippe Thauvette, Pierre Cholette, Jean Giroux-Gagné, Mario Pitre, Geneviève Raymond et Aline Charbonneau, tous formant quorum. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. François Day, et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Natacha Gauthier, sont aussi présents.

Assermentation des candidats élus suite au scrutin

Le maire fait état des proclamations des élus suite au scrutin et confirme leur assermentation pour les membres suivants : M. Louis-Philippe Thauvette, M. Jean Giroux-Gagné, M. Mario Pitre et M. Shawn Campbell.

21-11-01

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Jean Giroux-Gagné et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. **Assermentation des candidats élus suite au scrutin**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal de la séance d'octobre 2021**
4. **Approbation des comptes payés et à payer d'octobre 2021**
5. **Demande de subventions, de commandites et autres demandes**
 - 5.1 Demande d'appui de la Ville de Saint-Lazare
6. **Information générale**
7. **Nouveaux dossiers**
 - 7.1 Nomination du maire suppléant
 - 7.2 Nomination du représentant au COBAVER-VS
 - 7.3 Nomination du représentant Transport Soleil
 - 7.4 Dépôt des listes des donateurs et rapport de dépenses
 - 7.5 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 7.6 Accès Revenu Québec – Accès au directeur général et secrétaire-trésorier
 - 7.7 Ajout d'un responsable des services électroniques clicSÉCUR
 - 7.8 Autorisation de signature des chèques et d'opérations bancaires
 - 7.9 Représentant VISA Desjardins
 - 7.10 Nomination de nouveaux membres au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - 7.11 Demande d'autorisation à la CPTAQ – Lots 2 399 768 et 2 775 186
 - 7.12 Embauche d'un préposé à l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2021-2022
 - 7.13 Embauche de surveillants de la patinoire pour l'hiver 2021-2022
 - 7.14 Embauche d'une bibliothécaire suppléante
 - 7.15 Bénévole pour les paniers de fleurs pour l'année 2022
8. **Adjudication de contrats**
 - 8.1 Renouvellement de l'entente de la Croix-Rouge
 - 8.2 Contrat de collecte des ordures ménagères et des encombrants
 - 8.3 Contrat de collecte des résidus alimentaires
 - 8.4 Fourniture de sable pour l'hiver 2021-2022
 - 8.5 Mélange d'abrasif pour l'hiver 2021-2022
 - 8.6 Aménagement d'un ponceau sur le lot 2 400 068

Maire

Secrétaire-trésorier

8.7 Achat de cylindres au carbone

8.8 Achat de bancs et de bacs pour le parc municipal

9. Mot du maire

10. Divers

11. Questions des citoyens

12. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-02 **Approbation du procès-verbal de la séance d'octobre 2021**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 et 6 octobre 2021 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

Il est proposé par le conseiller Pierre Cholette et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 et 6 octobre 2021 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois d'octobre 2021 et approuvées par le conseil municipal.

Directeur général et secrétaire-trésorier

21-11-03 **Approbation des comptes payés et à payer d'octobre 2021**

Il est proposé par la conseillère Geneviève Raymond et résolu d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2021-11-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-04 **Demande d'appui de la Ville de Saint-Lazare**

ATTENDU les compétences des municipalités locales en matière d'environnement, de nuisances et de sécurité;

ATTENDU QUE l'utilisation de pièces pyrotechniques, en certaines circonstances, est une source importante d'enjeux de sécurité notamment en raison des risques de blessures, d'incendie et de dommages aux biens. À cet égard, les incidents suivants ont récemment retenu l'attention dans l'actualité, comme rapporté dans l'actualité :

1. Huit incendies causés à Ottawa;
2. Une résidence incendiée à Saint-Jean-sur-Richelieu;
3. Une résidence en construction incendiée à Pointe-du-Lac;
4. Une résidence endommagée à Salaberry-de-Valleyfield;
5. Deux catastrophes évitées à Beauharnois;
6. un feu de brousse à Saint-Zotique;

ATTENDU les plaintes reçues de citoyens en raison des dangers dramatiques associés à l'utilisation de pièces pyrotechniques en milieu urbanisé et fortement boisé, comme celui de Sainte-Justine-de-Newton;

ATTENDU QUE les changements climatiques observés rendent notamment l'environnement plus sec et donc plus susceptible de s'embraser;

Maire

Secrétaire-trésorier

ATTENDU QUE selon certaines personnes, les pièces pyrotechniques peuvent avoir des impacts néfastes sur l'environnement, notamment par la diffusion de particules fines et par le bruit causé par les bombes aériennes sur la santé de la faune;

ATTENDU l'ampleur de la problématique et le caractère régional des enjeux de sécurité liés à l'utilisation de pièces pyrotechniques par des personnes non qualifiées;

ATTENDU QUE l'application d'un règlement harmonisé est notamment assurée par la Sûreté du Québec.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis-Philippe Thauvette :

D'APPUYER la demande de la Ville de Saint-Lazare prise par la résolution 09-344-21;

DE DEMANDER à la MRC de Vaudreuil-Soulanges l'élaboration d'un règlement harmonisé sur le contrôle de la vente des pièces pyrotechniques, ou la modification d'un actuel tel règlement. À cet égard, le conseil de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton invite la MRC à consulter notamment les règles élaborées par la Ville de Granby sur le sujet, plus précisément les articles 269 et suivants de son règlement numéro 0047-2007.

DE DEMANDER l'appui des municipalités de la région aux fins de l'élaboration d'un règlement harmonisé sur le contrôle de la vente des pièces pyrotechniques, ou la modification d'un actuel tel règlement, par la MRC.

La municipalité de Sainte-Justine-de-Newton offre toute sa collaboration dans le cadre du processus de mise en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Points d'information générale

Aucun point d'information générale pour le mois d'octobre 2021.

21-11-05 **Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par le conseiller Mario Pitre et résolu de nommer le conseiller Louis-Philippe Thauvette, Maire suppléant de novembre 2021 à mai 2022, et de l'autoriser à remplacer Monsieur le Maire Shawn Campbell, en cas d'absence, aux séances de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. En cas d'incapacité ou d'absence du Maire et du Maire suppléant, tous les membres du Conseil municipal sont autorisés à remplacer Monsieur le Maire aux séances de la MRC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-06 **Nomination du représentant au COBAVER-VS**

Il est proposé par le conseiller Mario Pitre et résolu de nommer la conseillère Geneviève Raymond, comme représentante de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton pour siéger au conseil d'administration de COBAVER-VS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-07 **Nomination du représentant Transport Soleil**

Il est proposé par le conseiller Jean Giroux-Gagné et résolu, de nommer le conseiller Mario Pitre comme représentant de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton au conseil d'administration de Transport Soleil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Maire

Secrétaire-trésorier

Dépôt des listes des donateurs et rapport de dépenses

Conformément à l'article 513.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le secrétaire-trésorier dépose séance tenante les liste des donateurs et rapport de dépenses pour les candidats suivants : Shawn Campbell, Louis-Philippe Thauvette, Pierre Cholette, Jean Giroux-Gagné, Geneviève Raymond, Aline Charbonneau et Michaël Lacelle.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le secrétaire-trésorier dépose séance tenante les déclarations de l'ensemble des membres du conseil municipal.

21-11-08

Accès Revenu Québec – Accès au directeur général et secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON
NEQ : 8813-43-4246

Il est proposé par le conseiller Jean Giroux-Gagné et résolu que M. François Day, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-09

Ajout d'un responsable des services électroniques clicSÉQUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Cholette et résolu :

QUE M. François Day, directeur général et secrétaire-trésorier (ci-après le représentant), soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le maire de la Municipalité, M. Shawn Campbell soit autorisé à apposer sa signature sur la présente résolution au nom de l'ensemble du conseil municipal pour faire valoir ce que de droit. Un exemplaire de cette résolution entrant en vigueur le 16 novembre 2021 est conservé au registre des procès-verbaux de la Municipalité et en fait partie intégrante.

Maire _____ Secrétaire-trésorier
--

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-10 **Autorisation de signature des chèques et d'opérations bancaires**

Il est proposé par Geneviève Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers que le Maire, Monsieur Shawn Campbell, le secrétaire-trésorier, Monsieur François Day, et en cas d'incapacité du secrétaire-trésorier, la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Natacha Gauthier, et en cas d'incapacité du Maire, un des membres du conseil municipal suivant : Louis-Philippe Thauvette, Pierre Cholette, Jean Giroux-Gagné, Mario Pitre, Geneviève Raymond, Aline Charbonneau, soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse populaire Desjardins. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- S Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- S Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- S Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- S Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

Le secrétaire-trésorier et la secrétaire-trésorière adjointe seront les administrateurs principaux de l'Accès D Affaire et exerceront seuls les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- S Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- S Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature de deux d'entre eux, étant entendu que la signature du Maire doit toujours paraître.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-11 **Représentant VISA Desjardins**

Il est proposé par la conseillère Aline Charbonneau et résolu que la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton délègue à M. François Day, secrétaire-trésorier, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »).

Le secrétaire-trésorier et la secrétaire-trésorière adjointe sont les gestionnaires du compte de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton chez VISA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-12 **Nomination de nouveaux membres au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

CONSIDÉRANT QUE l'article 4 du règlement numéro 361 portant sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) indique que cinq personnes, dont un (1) conseiller municipal et quatre (4) citoyens résidents doivent être nommés par résolution du conseil municipal pour devenir membres du CCU;

Maire

Secrétaire-trésorier

CONSIDÉRANT QUE le CCU actuel comporte un (1) membres, soit un (1) citoyen;

CONSIDÉRANT l'appel à candidature effectuée par la Municipalité en vue de recruter les trois (3) membres manquants au CCU;

CONSIDÉRANT les quatre (4) candidatures reçues par la Municipalité;

CONSIDÉRANT les recommandations du président du CCU ainsi que celles de la directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE, le maire Shawn Campbell demande le vote séance tenante aux conseillers municipaux afin de déterminer les trois (3) nouveaux citoyens ainsi que le conseiller attiré qui deviendront membres du CCU;

Il est proposé par le conseiller Jean Giroux-Gagné et résolu de nommer la conseillère Aline Charbonneau à titre de conseillère siégeant au CCU et de nommer M. Jacques Séguin, M. Patrick Méthot et M. Marc Klein à titre de citoyens membres du CCU.

Conseillers	Candidatures citoyennes				Conseiller
	Jacques Séguin	Patrick Méthot	Denis Ranger	Marc Klein	Aline Charbonneau
Louis-Philippe Thauvette	X	X		X	X
Pierre Cholette	X	X		X	X
Jean Giroux-Gagné	X	X		X	X
Mario Pitre	X	X		X	X
Geneviève Raymond	X	X		X	X
Aline Charbonneau	X	X		X	-
TOTAL	6	6	0	6	5

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-13

Demande d'autorisation à la CPTAQ – Lots 2 399 768 et 2 775 186

ATTENDU QU'une demande d'autorisation doit être effectuée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir une autorisation de ventes des lots 2 399 768 et 2 775 186;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton doit formuler une résolution pour appuyer ou non ladite demande et la transmettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'aliénation ne changera pas la nature des activités agricoles déjà exercées sur les lots susmentionnés et ne devrait pas avoir d'impact sur les activités agricoles à proximité;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité actuellement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Cholette et résolu que le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton appuie la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) par *F.D.V. inc* pour la vente des lots 2 399 768 et 2 775 186 du cadastre du Québec à Ferme Simon et Isabelle Villeneuve S.E.C.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-14

Embauche d'un préposé à l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2021-2022

Il est proposé par la conseillère Aline Charbonneau et résolu, d'embaucher M. François Boucher comme préposé à l'entretien de la patinoire pour la saison

Maire

Secrétaire-trésorier

hivernale 2021-2022, et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un contrat de travail avec celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-11-15 **Embauche de surveillants de la patinoire pour l'hiver 2021-2022**

Il est proposé par le conseiller Jean Giroux-Gagné et résolu d'embaucher, pour la surveillance de la patinoire lors de la saison hivernale 2021-2022, M. Samuel Schmidt et Mme Mélina Hébert comme surveillant(e) et M. Yves Rousseau comme surveillant suppléant et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un contrat de travail avec ceux-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-11-16 **Embauche d'une bibliothécaire suppléante**

Il est proposé par la conseillère Geneviève Raymond et résolu, d'embaucher Mme Tania Rampillon comme bibliothécaire suppléante et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un contrat de travail avec celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-11-17 **Bénévole pour les paniers de fleurs pour l'année 2022**

Il est proposé par le conseiller Mario Pitre et résolu d'autoriser la citoyenne au nom de Mme Kimberly Cormack à contribuer bénévolement au choix des assortiments de fleurs, à l'installation et à l'entretien des paniers de fleurs pour la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-11-18 **Renouvellement de l'entente de la Croix-Rouge**

Il est proposé par le conseiller Mario Pitre et résolu de procéder au renouvellement de l'entente de services avec la Croix-Rouge et de verser à l'organisme une contribution annuelle de 180\$. Cette entente est d'une durée de trois ans et vise à établir les paramètres de collaboration avec la Municipalité en ce qui a trait à la préparation et la mise en œuvre de services aux sinistrés suite à un sinistre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-19 **Contrat de collecte des ordures ménagères et des encombrants**

Il est proposé par la conseillère Aline Charbonneau d'octroyer le contrat de collecte des ordures de l'année 2022 à *Robert Daoust & Fils inc.*, au coût de 67 862.75\$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à procéder à la signature d'une entente de service avec ladite compagnie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-20 **Contrat de collecte des résidus alimentaires**

Il est proposé par le conseiller Pierre Cholette et résolu à la majorité des conseillers d'octroyer le contrat de collecte des résidus alimentaires pour l'année 2022 avec *Robert Daoust & Fils inc.*, au coût de 24 700 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à procéder à la signature d'une entente de service avec ladite compagnie.

Membre du conseil	Pour	Contre
Louis-Philippe Thauvette		X
Pierre Cholette	X	

Maire

Secrétaire-trésorier

Jean Giroux-Gagné	X	
Mario Pitre		X
Geneviève Raymond	X	
Aline Charbonneau		X
Shawn Campbell	X	
TOTAL	4	3

21-11-21 **Fourniture de sable pour l'hiver 2021-2022**

Il est proposé par la conseillère Geneviève Raymond d'accepter la soumission de *Germain Desrochers Transport* pour la fourniture d'environ 50 tonnes de sable au coût de 10.61\$/tonne, taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-22 **Mélange d'abrasifs pour l'hiver 2021-2022**

Il est proposé par le conseiller Louis-Philippe Thauvette d'accepter la soumission de *Puits artésien Gaston Lefebvre inc* pour effectuer le mélange d'abrasifs au coût de 1 356.71\$, taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-23 **Aménagement d'un ponceau sur le lot 2 400 068**

Il est proposé par le conseiller Mario Pitre d'autoriser le directeur général à prendre contact avec le propriétaire dudit lot et de mandater la firme d'avocats Rancourt, Legault et Joncas S.E.N.C. pour l'élaboration d'une entente visant à notariée une servitude.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-24 **Achat de cylindres au carbone**

Il est proposé par le conseiller Mario Pitre d'autoriser le directeur du service incendie à déposer une offre d'achat auprès de la Municipalité de St-Clet pour l'achat de 34 cylindres d'air au carbone pour un montant total n'excédant pas 2 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-11-25 **Achat de bancs et de bacs pour le parc municipal**

Il est proposé par le conseiller Jean Giroux-Gagné d'autoriser le directeur général à déposer une offre d'achat auprès de *Jeux-Tec inc* pour l'achat de deux bancs et de deux bacs à ordures et recyclage pour le parc municipal pour un montant total n'excédant pas 1 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Mot du maire

Monsieur le maire, Shawn Campbell, s'adresse à l'audience pour remercier tous les citoyens et citoyennes s'ayant déplacé pour voter aux élections municipales 2021 et explique les différents projets qu'il désire réaliser dans le cadre de son mandat.

Questions des citoyens

Les questions reçues avant et/ou pendant la séance portent essentiellement sur :

1. Le contrat de collecte des ordures et le calendrier des collectes
2. Les travaux ayant été réalisés sur le chemin Bédard

Maire _____ Secrétaire-trésorier
--

3. Le projet du site de compostage
4. Le déneigement sur la rue Principale et sur les trottoirs
5. La vitesse sur la rue Principale et sur l'ensemble du territoire
6. L'entente des pompiers

21-11-26 **Ajournement ou levée de la séance**

À vingt heures cinquante-sept minutes (20h57), l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Jean Giroux-Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire